DEL280426_01

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212203335-20260428-DEL280426_01-DE

COMMUNE DE SAINT-VRAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-VRAN légalement convoqué le 21 avril 2026, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.

Présents : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. POSTAIRE Xavier, Mme RUELLAN Christelle, M. DESBOIS Dominique, Mme GONTHIÉ Martine, M. BEAUSSERON Franck, M. CHEREUL Joël, M. CARDIN Yannick, M. MARCHAND Philippe, M. VIEIRA Pascal, Mme BONNET Cécile, Mme BIHEL Rachel, Mme BADOUARD Sandrine, Mme COUDÉ Sophie, Mme ROUILLÉ Maëlle

formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : M. POSTAIRE Xavier

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 15

OBJET : Création de la commission communale des impôts directs

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communale des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants. La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Malgré les recherches et sollicitations effectuées, la commune n'a pu réunir qu'une liste incomplète de 13 personnes au lieu des 24 membres requis.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212203335-20260428-DEL280426_01-DE

Les commissaires titulaires :

POSTAIRE Xavier	BESNARD Noël
DESBOIS Dominique	FAUCHET Sandra
VIEIRA Pascal	BADOUARD Sandrine
GASPAILLARD Vincent	

Les commissaires suppléants :

RUELLAN Christelle	GASPAILLARD Christian
MARCHAND Philippe	DUSSEL Philippe
SOQUET Patrick	GORÉ Anthony

Le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

- **CHARGE** Madame le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Le Secrétaire de séance,

Xavier POSTAIRE

Pour copie conforme,

Le Maire,

Evelyne GASPAILLARD